

Adhérer au Conservatoire

Agir pour la nature dans les territoires



Des balades nature pour tous les goûts

Adhérez au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et protégez la biodiversité dans votre région.

Pour adhérer en ligne, rendez-vous sur ce lien : www.cen-centrevaldeloire.org/adhérer

Nom(s) et prénom(s) :
Personne morale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Courriel :

- souhaite adhérer au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.
- renouvelle son adhésion.

Les adhésions sont valables sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre.

En qualité de (cocher la case adéquate) :

- Membre individuel : 15 €
- Couple : 20 €
Nom et prénom du 2^e adhérent :
E-mail :
- Membre de moins de 16 ans, étudiants, demandeur d'emploi : 8 €
- Membre donateur : 75 € minimum
- Personne morale (collectivité, association, entreprise) 50 € minimum :

À retourner accompagné de votre règlement au Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél : 02-38-77-02-72

Mail : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org

Devant la dégradation rapide des milieux naturels et l'érosion de la biodiversité, le besoin de les protéger se fait pressant et les mesures réglementaires se révèlent insuffisantes. Les Conservatoires d'espaces naturels sont nés de ce constat dès 1976. Leur démarche consensuelle et originale en a fait depuis lors des gestionnaires incontournables des espaces naturels.

Créé en 1990, en association sans but lucratif et d'intérêt général, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore et leurs qualités paysagères ou leur intérêt géologique.

Après 30 ans d'action, il protège ainsi plus de 170 sites, répartis sur plus de 5 000 hectares en région Centre-Val de Loire.



Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72

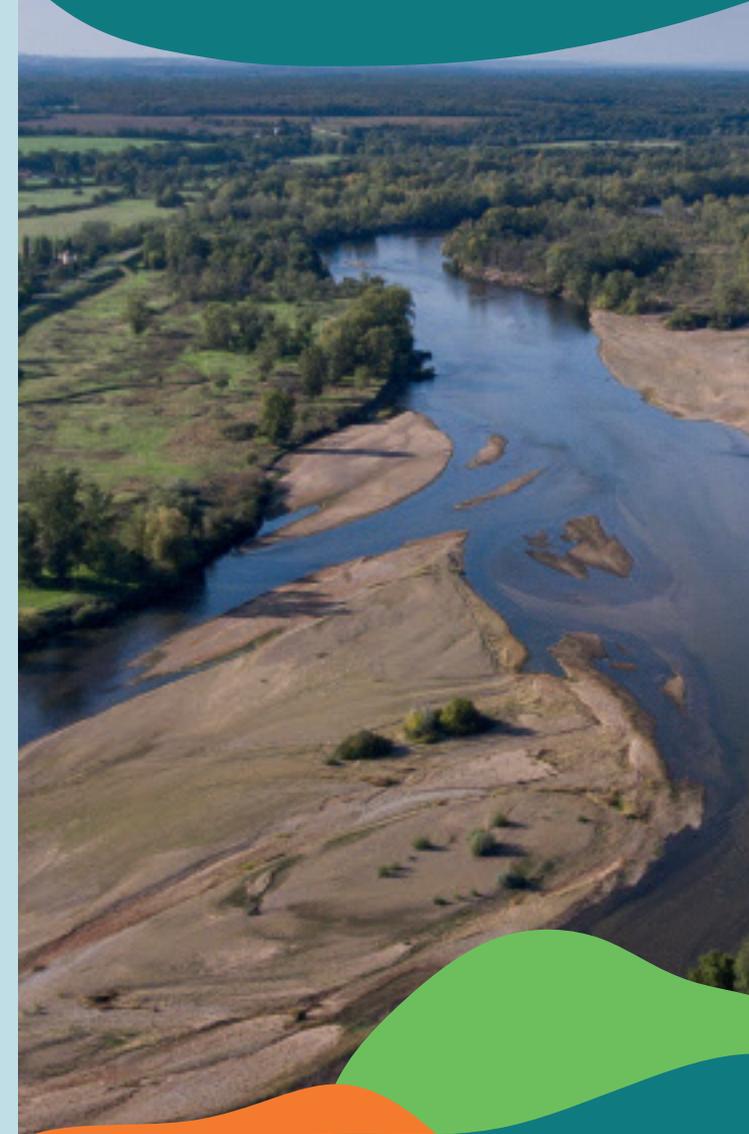
Mél. : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org

www.cen-centrevaldeloire.org   

Des actions soutenues par :



Et de nombreux organismes, collectivités et associations, cités dans le détail de chaque animation sur l'agenda en ligne, et notamment l'Agglo du Pays de Dreux, la Ville de Dreux, Chartres Métropole, le Pays Dunois, la Communauté de communes Cœur de Beauce, le PETR Gâtinais-Montargois, avec lesquels le Conservatoire a signé des conventions pluri-annuelles d'objectifs.



Agissons ensemble pour la nature à côté de chez nous

200 occasions de découvrir la nature près de chez vous sur de nombreux thèmes !

Mars à mai



De jour comme de nuit, plongez dans le monde des amphibiens, tritons et grenouilles, qui peuplent les eaux de notre région. Participez à nos animations pour mieux les connaître et les protéger.

Venez observer les orchidées, ces fleurs aux couleurs variées, passionnantes, discrètes, ou exubérantes.

Mai-juin

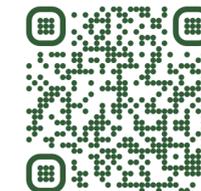


Juillet-août

Partez à la découverte des chauves-souris, ces petites bêtes peu connues, et parfois mal aimées, pourtant partie intégrante de la biodiversité qui nous entoure.

Rendez service à la nature en participant à des chantiers ouverts au grand public. D'un simple débroussaillage à la conception d'une mare, venez prendre soin des espaces naturels près de chez vous.

Septembre à décembre



Sannez ce QR Code pour avoir accès à l'intégralité de notre agenda ou rendez-vous sur www.cen-centrevaldeloire.org

Les cinq missions du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

PROTÉGER

La pérennité et l'efficacité des actions du Conservatoire dépendent de plusieurs facteurs comme la concertation autour d'un site ou le degré d'appropriation des enjeux par les acteurs locaux. Ainsi, le Conservatoire dispose de différents moyens d'intervention tels que la signature de baux, de conventions d'usages ou encore l'acquisition en propre.

Des mesures réglementaires peuvent être recherchées pour renforcer la protection.



CONNAÎTRE

Afin de protéger les espaces naturels, il faut les connaître. C'est pourquoi le Conservatoire s'appuie sur des données nationales et sur des inventaires sous-traités ou réalisés à l'occasion des plans de gestion par ses équipes et son conseil scientifique.

Ceci permet de prioriser les enjeux, les objectifs et les actions à mettre en œuvre sur les espaces préservés.



VALORISER

Le Conservatoire met en place des balades nature, des chantiers, des réunions publiques mais aussi des projets pédagogiques pour les scolaires afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la protection de la biodiversité sur nos territoires.

Il propose également de découvrir les sites préservés grâce à des sentiers pédagogiques libres d'accès.



GÉRER

Sur les sites préservés, le Conservatoire engage des actions de gestion écologique (restauration, entretien ou libre évolution des milieux) pour maintenir voire augmenter la biodiversité des sites.

Pour ce faire, il travaille étroitement avec le monde agricole, associatif, celui de l'entreprise et de l'insertion.



ACCOMPAGNER

Le Conservatoire accompagne l'État, les agences de l'eau, la Région, les Départements et, plus largement, les acteurs publics, les collectivités et les entreprises pour la prise en compte de la biodiversité et des espaces naturels dans leurs politiques et leurs actions.



> 170
sites protégés

5 000 ha
de terrains

> 900
espèces
patrimoniales

1 commune
concernée sur 10

> 500
adhérents

37
salariés

> 80
conservateurs
bénévoles

> 200
animations
chaque année